

# ASSOCIATION PAYSAGE BROYE FRIBOURGEOISE

ASSEMBLEE ANNUELLE - 13 FEVRIER 2023

Procès-verbal de l'assemblée

---

**Présents:** Membres invités, Fritz Glauser et Frédéric Ménétrety

**Comité:** Yannick Bersier, Pascal Chassot, Julien Cressier, Frédéric Jolliet, Fritz Schertenleib

**Secrétaire:** Frédéric Ménétrety

**Lieu:** Hôtel de l'Ange, Grand-Rue 46, 1482 Cugy

**Heure:** 09h30

## Ordre du jour :

- a) Accueil et salutations
- b) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2022
- c) Rapport du président
- d) Comptes
- e) Rapport des vérificateurs des comptes
- f) Budget
- g) Divers

### a) Accueil et salutations

**F. Jolliet** souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur présence. **F. Jolliet** demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour; ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est approuvé tel que présenté.

### b) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2022

**F. Jolliet** demande à l'assemblée s'il y a des remarques à propos du procès-verbal qui était disponible sur le site de l'UPF. Ce n'est pas le cas. **F. Jolliet** demande à l'assemblée d'approuver le PV par main levée.

**Le PV de l'assemblée générale du 16 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.**

### c) Rapport du président

Le rapport du président fait état de l'évolution des projets de qualité du paysage, de l'assemblée de la FAPPAC et des besoins futurs en irrigation pour la région de la Broye. Des besoins importants sont attendus pour les prochaines années.

### d) Comptes

**F. Jolliet** passe la parole à Fritz Schertenleib pour la lecture des comptes. Les cotisations 2022 ont été encaissées en même temps que celles de 2021, pour 9450.- frs. Les dépenses sont de 2338.80 frs. Toutes les factures ouvertes ont été payées. L'exercice boucle sur un résultat positif de 7111.20 frs. Le capital de l'Association s'élève à Fr. 9870.40 au 31 décembre 2022. La lecture des comptes n'amène pas de question particulière.

### e) Rapport des vérificateurs des comptes

**F. Jolliet** passe la parole à Laurent Overney pour le rapport des vérificateurs de comptes. Les comptes 2022 ont été vérifiés le 9 février 2023 par MM Jean-Paul Rey et Laurent Overney. Lors du contrôle, l'existence du compte de bilan et des soldes a été vérifié, une vérification des comptes pertes et profits a été réalisée par sondage. Le capital, au 31.12.2022, s'élève à Fr. 9870.40 frs. Les cotisations 2022 ont été encaissées en même temps que 2021. Elles apparaissent aux transitoires au bilan 2021 et ont été comptabilisées pour un montant de 9450.- frs

# ASSOCIATION PAYSAGE BROYE FRIBOURGEOISE

dans les produits de l'exercice 2022. Il remercie le caissier, il le félicite pour l'excellente tenue des comptes par Fritz Schertenleib et invite l'assemblée générale les accepter tels que présentés et à donner décharge au comité.

**Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité et décharge donnée au comité et au caissier.**

## f) Budget 2023

F. Jolliet passe la parole à Fritz Schertenleib pour la lecture du budget 2023.

Il n'y aura aucune rentrée de cotisation en 2023 année et une perte sera réalisée, il est prévu de boucler le budget avec une perte de Fr. 3515.- frs qui correspond aux dépenses.

**Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité comme présenté.**

Le président remercie Fritz Schertenleib pour sa précision et sa rigueur.

Il espère poursuivre jusqu'en 2025 avec le solde de 9870.- frs et éviter ainsi des frais d'envoi et de travail.

## g) Divers

Le président incite les membres à vérifier les mesures annoncées dans GELAN pour leur exploitation. Il informe aussi qu'il faut bien planifier la mise en place des 3.5% de SPB, cela vaut la peine de demander l'avis de la planification à Grangeneuve. F. Ménétreay ajoute que les traitements sont différents entre canton et qu'il est juste de faire la demande de labour et de savoir si c'est autorisé ou non. F. Jolliet remercie chaleureusement, le comité pour son engagement ainsi que l'UPF pour l'organisation de cette assemblée et souhaite à toutes et tous une belle année fructueuses et pleine de santé.

Le président clôt l'assemblée à 10h.

Cugy, le 13 février 2023

Le Président

Le Secrétaire

Frédéric Jolliet

Frédéric Ménétreay